

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Définition de l'emploi Champ technologique d'intervention

La prothèse dentaire consiste en la réhabilitation du système manducateur à l'aide de techniques appropriées (sculpture, modelage, montage, contre-moulage, etc.).

Le métier de prothésiste se pratique dans un laboratoire :

Soit artisanal ou industriel ;

Soit attaché à un cabinet dentaire, à une clinique ou à un hôpital.

Il consiste à créer, modifier, réparer des appareils de prothèse ou de restauration buccale d'après les instructions et empreintes fournies selon la réglementation en vigueur (1).

Le métier s'exerce à plusieurs niveaux de qualification. Le titulaire du C.A.P. Prothésiste dentaire est un ouvrier qualifié de niveau V (nomenclature des niveaux de qualifications).

Analyse du travail

Dans le cadre de son emploi et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, cet ouvrier assure les fonctions suivantes :

Analyse et organisation ;

Réalisation ;

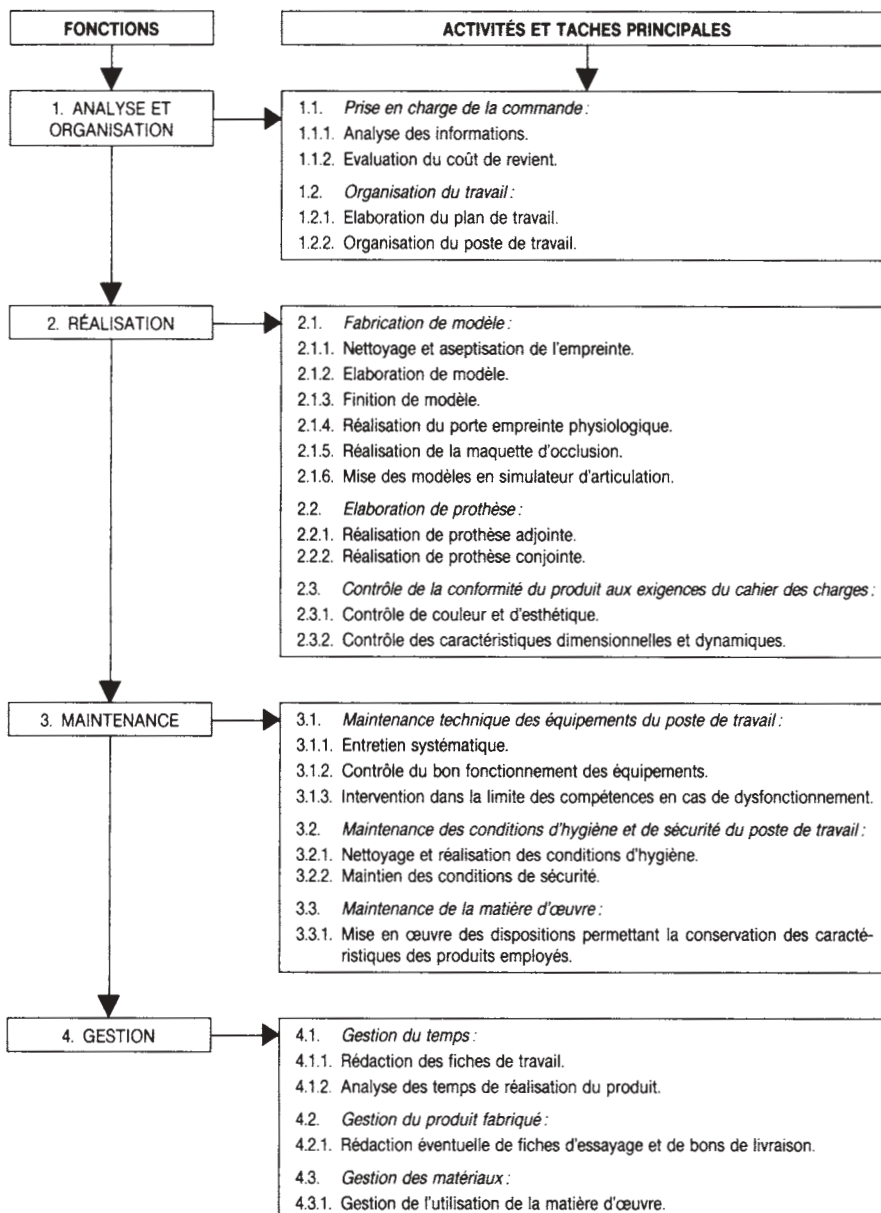
Maintenance ;

Gestion.

Pour accomplir ces différentes fonctions, cet ouvrier est amené à accomplir tout ou partie des activités et des tâches présentées dans le tableau de la page suivante.

(1) Article L. 373 du Code de santé publique, ministère de la Solidarité, de la santé et de la protection sociale.

Champ d'intervention
 Réhabilitation du système manducateur à l'aide de techniques appropriées (sculpture, modelage, montage, contre-moulage...) à partir des instructions et empreintes fournies.



FONCTION 1: ANALYSE - ORGANISATION

Activité 1.1. : Prise en charge de la commande.

Tâche 1.1.1. : Analyse des informations nécessaires à la fabrication.

Conditions de début :

Réception des empreintes ;

Fiche de travail ordonnée par le praticien et complètement renseignée.

Liaisons : Membres de l'équipe et responsable(s) de laboratoire.

Références :

Cahier des charges ;

Catalogue des productions.

Moyens : Planning « manuel » ou informatisé.

Interventions :

Prise en compte des conditions de fabrication ;

Prise en compte des contraintes de fabrication ;

Prise en compte des matériaux et matériels à employer.

Résultat : Elaboration du dossier.

Tâche 1.1.2. : Evaluation du coût de revient.

Conditions de début : Dossier de fabrication.

Liaisons : Responsable de laboratoire ou membres de l'équipe.

Références :

Coût des matériaux ;

Temps d'exécution.

Moyens : Catalogue des productions.

Interventions : Analyse des conditions de fabrication.

Résultat : Estimation globale du coût de revient.

Activité 1.2. : Organisation du travail.

Tâche 1.2.1. : Elaboration du plan de travail.

Conditions de début : Fiche prise en compte.

Liaisons : Responsable(s) de laboratoire et membres de l'équipe.

Références :

Notices techniques ;
Programme d'occupation des postes ;
Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie ;
Législation du travail.

Moyens :

Programme d'occupation des postes ;
Disponibilité de la matière d'œuvre.

Intervention : Ordonnancement du travail.

Résultat : Plan de travail établi pour la fabrication du produit.

Tâche 1.2.2. : Organisation du poste de travail.

Conditions de début :

Plan de travail établi ;
Poste disponible.

Liaisons : Responsable(s) de laboratoire ou membres de l'équipe.

Références :

Fiche technique ;
Programme d'occupation des postes ;
Equipement du poste et du laboratoire ;
Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie ;
Législation du travail ;
Conventions collectives.

Moyens :

Fiche technique ;
Outillage et matière d'œuvre.

Intervention :

Analyse de la fiche technique ;
Application des règles.

Résultat : Opérationnalité du poste.

FONCTION 2: RÉALISATION

Activité 2.1. : Fabrication de modèle.

Tâche 2.1.1. : Nettoyage et aseptisation de l'empreinte.

Conditions de début :

Empreinte disponible ;
Poste de travail opérationnel.

Liaisons : Travail en autonomie.

Références :

Règles d'hygiène ;
Caractéristiques des matériaux, des produits et des procédés de nettoyage et d'aseptisation.

Moyens :

Fiches techniques ;
Produits et matériels de manipulation, de nettoyage et d'aseptisation.

Intervention : Mise en œuvre des produits et des matériels.

Résultat : Empreinte nettoyée, aseptisée et ayant conservé l'intégralité de ses qualités intrinsèques.

Tâche 2.1.2. : Elaboration de modèle.

Conditions de début : Immédiatement après le nettoyage et l'aseptisation de l'empreinte.

Liaisons : Travail en autonomie.

Références :

Fiche technique du matériau de l'empreinte ;
Fiche technique du matériau de reproduction ;
Fiche de travail.

Moyens : Appareils et matériaux de reproduction.

Intervention : Exécution des opérations de reproduction.

Résultat : Obtention du modèle brut.

Tâche 2.1.3. : Finition de modèle.

Conditions de début : Modèle brut réalisé.

Liaisons : Travail en autonomie.

Références :

Fiches techniques ;
Fiche de travail ;
Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

Moyens :

Poste de travail spécifique ;
Appareils de mesure et de contrôle.

Intervention : Traçage et taille respectant les impératifs morphologiques.

Résultat : Modèle provisoire ou définitif.

Tâche 2.1.4. : Réalisation du porte-empreinte physiologique.

Conditions de début : Modèle provisoire (« primaire ») réalisé.

Liaisons : Travail en autonomie.

Références :

Fiches techniques ;
Fiche de travail ;
Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

Moyens : Matériaux et équipements spécifiques.

Intervention : Mise en œuvre pour la réalisation d'une empreinte permettant de prendre en compte les particularités anatomiques et physiologiques.

Résultat : Obtention d'un porte-empreinte physiologique.

Tâche 2.1.5. : Réalisation de la maquette d'occlusion.

Conditions de début : Modèle définitif créé.

Liaisons : Travail en autonomie.

Références :

Fiches techniques ;

Fiche de travail ;

Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

Moyens : Matériaux et équipements spécifiques.

Intervention : Mise en œuvre pour la réalisation de la maquette d'occlusion.

Résultat : Obtention de la maquette d'occlusion prête à l'emploi.

Tâche 2.1.6. : Mise des modèles en simulateur d'articulation.

Conditions de début : Modèles réalisés et enregistrement clinique des rapports d'occlusion effectués.

Liaisons : Responsable(s) de laboratoire ou ouvrier de qualification supérieure.

Références :

Fiches techniques ;

Fiche de travail ;

Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

Moyens :

Simulateur d'articulation ;

Modèles et maquette(s) d'occlusion.

Intervention :

Désinfection ;

Réglages de l'appareil et montage des modèles.

Résultat : Modèles en situation de simulation de tout ou partie de la fonction occlusale.

Activité 2.2. : Elaboration de prothèse.

Tâche 2.2.1. : Réalisation de prothèse adjointe.

Conditions de début : Modèles montés en simulateur.

Liaisons : Responsable(s) de laboratoire ou membres de l'équipe.

Références :

Fiches techniques ;

Fiche de travail ;

Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

Moyens :

Fiches techniques ;

Fiche de travail ;

Matière d'œuvre ;

Outillage et appareillage spécifiques.

Intervention :

Réalisation du dispositif de fixation ;

Réalisation de la maquette ;

Aseptisation ;

Reproduction en éléments définitifs et usinage ;

Nettoyage et aseptisation.

Résultat : Obtention de la prothèse.

Tâche 2.2.2. : Réalisation de prothèse conjointe.

Conditions de début : Modèles montés en simulateur.

Liaisons : Responsable(s) de laboratoire ou membres de l'équipe.

Références :

Fiches techniques ;

Fiche de travail ;

Règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

Moyens :

Fiches techniques ;
Fiche de travail ;
Matière d'œuvre ;
Outillage et appareillage spécifiques.

Intervention :

Obtention des modèles unitaires ;
Confection de la maquette ;
Reproduction en éléments définitifs et usinage ;
Nettoyage et aseptisation.

Résultat : Obtention de la prothèse.

Activité 2.3. : Contrôle de la conformité du produit aux exigences du cahier des charges.

Tâche 2.3.1. : Contrôle de couleur et d'esthétique.

Conditions de début : Prothèse réalisée.

Liaisons : Responsable de laboratoire.

Références : Commande et fiche d'essayage.

Moyens :

Teintier ;
Fiche d'essayage ;
Moyens optiques.

Intervention : Observation et comparaison avec les instructions notifiées dans la commande.

Résultat : Constat de la conformité ou de la non-conformité à la commande.

Tâche 2.3.2. : Contrôle des caractéristiques dimensionnelles et dynamiques.

Conditions de début : Prothèse réalisée.

Liaisons : Responsable de laboratoire.

Références :

Commande ;
Fiche d'essayage ;
Modèles.

Moyens :

Jauges d'épaisseur ;
Simulateur ;
Modèles.

Intervention : Mesures et essais de comparaison avec les instructions de la commande.

Résultat : Constat de la conformité ou de la non-conformité à la commande.

FONCTION 3: MAINTENANCE

Activité 3.1. : Maintenance technique des équipements du poste de travail.

Tâche 3.1.1. : Entretien systématique.

Conditions de début : Equipements du poste de travail en état de fonctionnement normal.

Liaisons :

Responsable(s) de laboratoire ;
Membres de l'équipe.

Références :

Notices techniques ;
Consignes de sécurité ;
Dossier de maintenance.

Moyens :

Matériels de mesures ;
Outillage ;
Dossier de maintenance.

Intervention :

Dans la limite des compétences (réglages, nettoyages, remplacement éventuel d'éléments) ;

Compte rendu ;
Mise à jour des fiches d'entretien systématique.

Résultat :

Maintien du poste de travail en bon état de fonctionnement ;
Mise à jour des dossiers de maintenance.

Tâche 3.1.2. : Contrôle du bon fonctionnement des équipements.

Conditions de début : Equipements du poste de travail apparemment en état de fonctionnement.

Liaisons :

Responsable(s) de laboratoire ;
Membres de l'équipe.

Références :

Notices techniques ;
Consignes de sécurité ;
Dossier de maintenance.

Moyens :

Matériels de mesure ;
Outillage ;
Fiches d'entretien.

Intervention :

Mesures ;
Essais.

Résultat : Constat de l'état de fonctionnement.

Tâche 3.1.3. : Intervention, dans la limite des compétences, en cas de dysfonctionnement.

Conditions de début : Equipements du poste de travail apparemment en état de dysfonctionnement.

Liaisons :

Responsable(s) de laboratoire ;
Membres de l'équipe.

Références :

Notices techniques ;
Consignes de sécurité ;
Dossier de maintenance.

Moyens :

Outillage d'intervention ;
Appareillage de contrôle et de mesure ;
Fiches d'intervention.

Intervention :

Remise en état de fonctionnement, dans la limite des compétences ;
Mise à jour du dossier de maintenance ;
Etablissement de la fiche d'intervention ;
Compte rendu.

Résultats :

Équipement en état de fonctionnement ou responsable(s) alerté(s) ;
Mise à jour du dossier de maintenance.

Activité 3.2. : Maintenance des conditions d'hygiène et de sécurité du poste de travail.

Tâche 3.2.1. : Nettoyage et réalisation des conditions d'hygiène.

Conditions de début :

Avant }
Pendant } le travail sur chaque équipement, outillage et matériel.
Après }

Liaisons :

Responsable(s) de laboratoire ;
Membres de l'équipe.

Références :

Règlements et normes ;
Notices techniques.

Moyens :

Produits et appareillages de nettoyage et de désinfection ;
Équipements nécessaires au maintien des qualités du milieu ambiant.

Intervention :

Nettoyage et désinfection des équipements du poste de travail ;

Appréciation de la nécessité de mise en œuvre des moyens de maintien des qualités du milieu ambiant et action(s) en conséquence.

Résultats : Instauration de conditions sanitaires satisfaisantes quant aux équipements et au milieu ambiant.

Tâche 3.2.2. : Maintien des conditions de sécurité.

Conditions de début : Conditions de sécurité réalisées.

Liaisons :

Responsable(s) de laboratoire ;

Membres de l'équipe ;

Organismes agréés de contrôle ou de concertation.

Références :

Normes et règlements en vigueur ;

Conseils des organismes compétents.

Moyens :

Appareils de contrôle ;

Dossiers de maintenance ;

Dispositifs de protection.

Intervention : Mise en œuvre judicieuse de moyens de protection humaine et matérielle.

Résultats : Instauration de conditions satisfaisantes de sécurité.

Activité 3.3. : Maintenance de la matière d'œuvre.

Tâche 3.3.1. : Mise en œuvre des dispositions permettant la conservation des caractéristiques des produits employés.

Conditions de début : Produit(s) conditionné(s) et placé(s) dans des conditions satisfaisantes de conservation.

Liaisons : Responsable de laboratoire ou gestionnaire du stock.

Références : Notices techniques.

Moyens :

Conditionnement et manutention ;

Dispositifs de prélèvement.

Intervention : Manipulations dans le respect des précautions nécessaires à une bonne conservation des propriétés.

Résultats : Conservation dans les conditions optimales.

FONCTION 4 : GESTION

Activité 4.1. : Gestion du temps.

Tâche 4.1.1. : Rédaction des fiches de travail.

Conditions de début : Fin de la fabrication.

Liaisons : Responsable de laboratoire *et/ou* membres de l'équipe.

Références : Temps moyens.

Moyens : Fiches de travail.

Intervention : Renseignement des fiches.

Résultats : Indication des temps réels de fabrication.

Tâche 4.1.2. : Analyse des temps de réalisation du produit.

Conditions de début :

Fin de la fabrication.

Fiche de travail établie.

Liaisons : Responsable(s) de laboratoire ou membres de l'équipe.

Références : Normes et règlements.

Moyens : Fiches de travail.

Intervention : Analyse de la valeur du produit en vue d'améliorations des temps de fabrication.

Résultats : Propositions.

Activité 4.2. : Gestion du produit fabriqué.

Tâche 4.2.1. : Rédaction éventuelle de fiches d'essayage et de bons de livraison.

Conditions de début : Fin de la fabrication.

Liaisons : Responsable(s) de laboratoire ou membres de l'équipe.

Références : Catalogues de l'entreprise.

Moyens :

Fiche d'essayage ;

Bons de livraison.

Intervention :

Renseignement de la fiche d'essayage ou du bon de livraison ;

Enregistrement de ce document ;

Transmission de celui-ci.

Résultats : Indication de l'état d'avancement ou d'achèvement de la fabrication.

Activité 4.3. : Gestion des matériaux.

Tâche 4.3.1. : Gestion de l'utilisation de la matière d'œuvre.

Conditions de début : Produit stocké en quantité suffisante.

Liaisons : Responsable(s) de laboratoire.

Références : Normes d'utilisation.

Moyens : Fiches manuelles ou informatiques.

Intervention : Renseignement des fiches.

Résultats : Mise à jour permanente du stock « matières ».